

# Seize logements sociaux en ville

**Huit appartements et huit maisons ont été inaugurés, vendredi matin, en centre-ville de Chécy. Montant global de l'opération : 2.561.005 euros.**

Inauguration, vendredi en fin de matinée, du nouveau lotissement de seize logements sociaux situés entre l'avenue Charles-de-Gaulle et la rue du Maréchal-Leclerc. Des habitations portées par le bailleur LogemLoiret.

Pour la circonstance Marie-Odile Pellé-Printanier, adjointe en charge des solidarités locales de la jeunesse et de la famille, a accueilli une cinquantaine de personnes, dont Alexandrine Leclerc et Olivier Pasquet, respectivement présidente et directeur général de LogemLoiret



**INAUGURATION.** Marie-Odile Pellé-Printanier, entre Alexandrine Leclerc et Olivier Pasquet, s'apprête à couper le ruban sous les yeux de nombreux élus.

## 40 à 84 mètres carrés

« Il s'agissait d'un projet très attendu par la population, avec un type de réalisation qui répond à nos souhaits et dont l'attribution n'a pas été facile », a souligné l'adjointe. De son côté la présidente a expliqué que « des difficultés de toutes sortes ont occasionné un retard de livraison. En cédant le foncier

pour un euro symbolique, la ville a fait un effort particulier qui complète son patrimoine social locatif à prix abordable ».

Au total, le lotissement dispose de huit appartements : deux T2 de 40 et 49 mètres carrés ; cinq T3 de 62 à 68 mètres carrés et un T4 de 84 mètres carrés. À cela, il faut ajouter huit

pavillons, des T3 et des T4, allant de 67 à 84 mètres carrés selon les types.

Le coût global de cette opération se monte à 2.561.005 euros financés par de nombreux partenaires : banque des territoires (1.695.000 €), État (28.000 €), Orléans Métropole (45.067 €), Action Logement (15.000 €) et LogemLoiret (777.938 €). ■

**EN CHIFFRE**

**242**  
Les loyers hors charges des appartements varient de 242 à 531 euros.

**384**  
Les loyers hors charges des maisons varient de 384 à 540 euros.